

Lettre-circulaire du 16 décembre 1983 relative à la liste des substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires

Cette lettre-circulaire modifie et complète les listes positives antérieures en ce qui concerne les substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires.

Mots-clés : additif ; restriction d'emploi ; liste positive ; plastique ; critère de pureté ; colorant ; polymère ; revêtement organique ; principe d'inertie ; LMS ; biocide ; encre d'impression ; caoutchouc ; organoétain ; emballage

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):